



**ETUDIÉ**  
à l'Université d'Orléans

LIVRET  
DE RENTRÉE  
**2026/2027**

# LE BOUILLON

**SAISON CULTURELLE**  
SEPTEMBRE / DECEMBRE 2026



LEBOUILLON.FR



GRATUIT POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

## ÉTUDIER à l'Université d'Orléans 2026-2027

|   |    |
|---|----|
| • Où vais-je étudier ?                              | 5  |
| • Réussir ses études                                | 6  |
| • La Contribution Vie Étudiante et de Campus        | 8  |
| • Quand s'inscrire / comment ?                      | 10 |
| • L'Université vous accompagne                      | 12 |
| • Égalité - Diversité - Inclusion                   | 14 |
| • Financer ses études                               | 16 |
| • Où se loger ?                                     | 18 |
| • Où se restaurer ?                                 | 19 |
| • Réussir votre parcours, assurer votre avenir      | 20 |
| • Minerve, l'excellence scientifique dès la licence | 22 |
| • Santé   | 24 |
| • Plan du campus d'Orléans la Source                | 28 |
| • S'investir  | 30 |
| • Se cultiver                                       | 32 |
| • Se dépenser / se dépasser / se rencontrer         | 34 |
| • Étudier à l'étranger                              | 36 |
| • Mon environnement numérique                       | 38 |
| • Les bibliothèques universitaires                  | 40 |
| • La Formation tout au long de la vie               | 42 |
| • Se déplacer...                                    | 44 |
| • Les contacts étudiants                            | 46 |



Campus d'Orléans la Source

Pour suivre l'actualité en temps réel, rejoignez l'université sur les réseaux sociaux :



Facebook : univorleans



X : univ\_orleans



LinkedIn : Université d'Orléans



Youtube : univorleans



Instagram

Ce document est également disponible sur le site Internet de l'Université

« Étudier à l'Université d'Orléans » - Édition 2026 - Conception/réalisation : Université d'Orléans/Communication/JSL/2026  
Crédits photos : Université d'Orléans, Crous Orléans-Tours, Fotolia, 123rf

Dans un souci d'alléger le texte et sans aucune discrimination de genre, l'emploi du genre masculin est utilisé à titre épicène.



HR EXCELLENCE IN RESEARCH



# Où vais-je étudier ?

## Composantes, Laboratoires, c'est quoi l'Université d'Orléans ?

Pluridisciplinaire avec santé, l'Université d'Orléans regroupe :

- o **11 composantes d'enseignement**
- o **1 département formation médicale**
- o **25 unités de recherche**
- o **Tous les grands domaines de formation :**
  - ARTS, LETTRES ET LANGUES
  - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
  - DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT
  - SCIENCES, TECHNOLOGIE
  - SANTÉ

**19 700 ÉTUDIANTS**, dont plus de 2 600 dans le cadre d'échanges internationaux, fréquentent un des sites de l'Université à Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et dans les centres de formations de l'INSPE à Blois et Tours-Fondettes.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien avec la recherche.

## les composantes de l'Université d'Orléans :

- o UFR Droit, Économie, Management
- o UFR Sciences et Techniques
- o UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
- o Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)
- o Polytech Orléans & Chartres
- o IUT d'Orléans
- o IUT de Bourges
- o IUT de Chartres
- o IUT de l'Indre (Châteauroux / Issoudun)
- o INSPE Centre Val de Loire
- o École Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)
- o Institut de Formation en Psychomotricité
- o Département de la formation médicale
- o Ecoles Doctorales (Service des Ecoles et Études doctorales - SEED)

## Avec les partenaires de l'Université d'Orléans



UFR  
IUT  
INSPE

Unité de Formation et de Recherche  
Institut Universitaire de Technologie  
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Adresses et contacts  
en fin de livret

# Réussir ses études

## Le calendrier universitaire

L'année universitaire est organisée en deux semestres, tous deux évalués par des examens terminaux ou contrôles continus. Les dates de rentrée, d'examens, de vacances ou de pause pédagogique ne suivent pas le calendrier scolaire et peuvent être différentes d'une composante à l'autre.

Consultation sur :

[univ-orleans.fr/calendriers](http://univ-orleans.fr/calendriers)

## Se tenir informé

L'information au quotidien est transmise par voie digitale ou par mail : un cours reporté, un changement de salle ou d'amphi... Il est important d'acquiescer le réflexe de consulter l'application mobile ainsi que votre Environnement Numérique de Travail (ENT). L'adresse mail étudiant sera la seule utilisée par les enseignants et services administratifs pour communiquer avec vous.

## Réussir sa 1<sup>re</sup> année

Différentes formes d'accompagnement pédagogique vous seront proposées. Elles se déclineront suivant votre composante d'inscription.

Retrouvez tous les détails sur le site Web, rubrique « [Vie des Campus > Bien gérer sa rentrée](#) ».

## Ne pas remettre à demain...

Il est indispensable d'adopter un bon rythme de travail et de s'imposer une discipline de présence aux cours, aux TD (Travaux Dirigés) et TP (Travaux Pratiques). L'assiduité est un facteur de réussite.

## Le site [univ-orleans/scolarité](http://univ-orleans/scolarité)

assure une information actualisée (catalogues des formations, actualité de l'université, conférences, vie culturelle, forums de l'emploi...), et donne accès à des services étudiants via votre ENT (consultations des notes, réinscriptions...).



## Schéma des études universitaires

| ANNÉES | Système européen du LMD   |                        |                       |      |             |              | CRÉDITS    |     |
|--------|---------------------------|------------------------|-----------------------|------|-------------|--------------|------------|-----|
| 9      | GRADE DE DOCTEUR          |                        |                       |      |             |              | 480        |     |
| 8      | DOCTORAT                  |                        |                       |      |             |              |            |     |
| 7      |                           |                        |                       |      |             |              |            |     |
| 6      | GRADE DE MASTER           |                        |                       |      |             |              | 300        |     |
| 5      | M 2 Professionnel (S3 S4) |                        | M 2 Recherche (S3 S4) |      | PO 5        | DE MK 4 M2   | 240        |     |
| 4      | GRADE DE LICENCE          |                        |                       |      |             |              | MÉDECINE   |     |
| 4      | M 1 (S1 S2)               |                        |                       | PO 4 | DE MK 3 M1  | 180          |            |     |
| 3      | BUT 3 (S5 S6)             | LP                     | L 3 (S5 S6)           |      | PO 3        | DE IFP 1 L3  | DE MK 2 L3 | 120 |
| 2      | BUT 2 (S3 S4)             | L 2 (S3 S4)            |                       | PO 2 | DE IFP 1 L2 | DE MK 1 L2   |            |     |
| 1      | BUT 1 (S1 S2)             | L 1 (Semestres 1 et 2) |                       | PO 1 | DE IFP 1 L1 | L.AS OU PASS |            |     |

|       |  |
|-------|--|
| L     | Licence  |
| M     | Master   |
| D     | Doctorat   |
| LP    | Licence professionnelle  |
| BUT   | Bachelor Universitaire de Technologie  |
| PO    | Titre d'ingénieur Polytech   |
| DE MK | Diplôme d'état de Masseur Kinésithérapeute   |
| DE PM | Diplôme d'état de Psychomotricien  |
| LAS   | Licence 1 avec option Santé. La 1 <sup>re</sup> année de LAS peut se poursuivre en L2 générale, EUK-CVL à Orléans mais aussi MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) dans d'autres établissements. L.AS (L1/L2/L3) |
| PASS  | Majeure santé + option disciplinaire   |

## Le travail personnel

La charge horaire est moins lourde qu'au lycée, mais le travail personnel est plus important. Le cours est une base disciplinaire qui s'enrichit par des recherches personnelles. Le travail régulier, seul ou en petit groupe, doit devenir un réflexe.

la **cvec**

« **BOOSTE** »  
**LA VIE ÉTUDIANTE**

à l'Université d'Orléans

sport ● culture ● santé ● vie associative étudiante

La Contribution de Vie et de Campus est payée depuis 2018 par les étudiants lors de leur inscription à l'université. Son objectif est de permettre l'amélioration des conditions de vie sur le campus ainsi que la réussite universitaire. Cette enveloppe financière est répartie dans 4 domaines précis : la culture, le sport, l'accueil/vie étudiante ainsi que la santé (prévention et éducation à la santé).

Des élus étudiants siègent à la commission CVEC et participent au vote des projets retenus. Les derniers projets phares sont le Happy Campus Day, la mise en place de distributeurs périodiques sur tous les campus de l'université d'Orléans, l'extension sur d'autres campus de «campus à vélo», le déploiement de tables de pique-nique où encore les projections cinématographiques au Bouillon...



**CULTURE : une offre préférentielle pour les étudiants !**

Les surprises culturelles : tout au long de l'année, des concerts, du théâtre, des résidences d'artistes seront dévoilés ; visites dynamiques des musées d'Orléans à plusieurs voix et par ses coulisses.

[lebouillon.fr](http://lebouillon.fr)

**Sport, deux vitesses selon vos envies...**

Un pack d'activités pour bouger régulièrement ou une version plus complète pour créer votre propre parcours.

[univ-orleans.fr/fr/sport](http://univ-orleans.fr/fr/sport)

**Et aussi, pour bien vivre vos études :**

Un accueil étudiant renforcé, des actions de prévention et de sensibilisation, une offre d'ateliers diversifiée pour vous former, pratiquer de nouvelles activités, vous aider à construire votre engagement étudiant ou citoyen.

Pour en savoir plus :

[univ-orleans.fr/cvec](http://univ-orleans.fr/cvec)

**cvec**  
Contribution Vie Étudiante  
et de Campus



# Quand s'inscrire / Comment ?

## Inscription en 1<sup>re</sup> année

De janvier à mi-mars de chaque année, candidature obligatoire : vous devez impérativement faire figurer la ou les formation(s) choisie(s) parmi vos vœux sur le site : [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)

De fin mai à septembre : vous recevez des propositions d'affectation auxquelles vous répondez.

A partir de la fin du mois de mai, après confirmation de votre vœu et publication des résultats du BAC, vous recevrez un mail via [parcoursup](http://parcoursup.fr) vous informant des modalités d'inscription.

Ces modalités ne concernent que les étudiants titulaires d'un bac français ou européen s'inscrivant pour la première fois en première année de Licence.

Le dispositif « Parcoursup » concerne aussi les étudiants en provenance d'autres universités, et ce, dès l'inscription en première année de Licence, ainsi que ceux qui souhaitent se réorienter vers une autre formation à l'issue de la première année.

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner au Service Central de Scolarité.

Vous retrouverez toutes les informations relatives à l'inscription :

[deve.scol@univ-orleans.fr](mailto:deve.scol@univ-orleans.fr)

[univ-orleans.fr/scolarité](http://univ-orleans.fr/scolarité)

## Inscription en BUT

Bachelor Universitaire de Technologie

Constitution des dossiers sur le site [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) selon le calendrier national. Les inscriptions en BUT sont sélectives sur dossier. Le recrutement se fait à partir des notes des classes de première et de terminale, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

## Santé

Les étudiants autorisés à s'inscrire en 1<sup>re</sup> année de LAS et PASS doivent s'inscrire en ligne en utilisant le lien suivant :

<https://iaprimo-web.univ-orleans.fr>

Pour info : les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de PASS s'inscrivent à Orléans.

## Formation d'ingénieur

Le recrutement se fait au travers du concours national Geipi Polytech. L'inscription à ce concours se fait sur [Parcoursup](http://Parcoursup) entre janvier et mars 2027.

Ce concours compte comme 1 seul vœu parmi les 10 possibles pour les candidats.

- En 1<sup>re</sup> année pour les Bacheliers avec un parcours scientifique. Inscriptions entre janvier et mars : [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)  
Le concours Geipi Polytech est un concours d'entrée commun à 35 écoles d'ingénieurs publiques.

Pour les bacs généraux, le concours se déroule en 2 étapes : étude dossier + épreuve écrite.

Tous les candidats seront convoqués aux épreuves écrites.

Pour les bacs technologiques, 2 étapes : étude de dossier + entretien de motivation.

Pour connaître le calendrier exact ou pour tout autre renseignement, le candidat doit contacter le Service concours GEIPI-Polytech :

2 rue Jean Lamou

54519 Vandoeuvre-les-Nancy cedex

Tél. 03 83 68 50 50

[geipi-polytech.org/contact](http://geipi-polytech.org/contact)

[concours@geipi-polytech.org](mailto:concours@geipi-polytech.org)

- Pour les intégrations en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, se renseigner directement auprès du **service concours recrutement de Polytech Orléans** :

Polytech - Service concours

8 rue Léonard-de-Vinci

45072 Orléans cedex 2

Tél. 02 38 41 70 52

[admissions.polytech@univ-orleans.fr](mailto:admissions.polytech@univ-orleans.fr)

## Inscriptions au doctorat

Pour vous inscrire en doctorat vous devez prendre contact avec le SEED et l'École Doctorale qui couvre votre domaine d'activité de recherche.

- École Doctorale Énergie - Matériaux - Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU) Recherches dans les domaines des matériaux, de l'énergie, des sciences de la Terre et de l'Univers, et de l'environnement.

Email : [edemstu@univ-orleans.fr](mailto:edemstu@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Santé - Sciences Biologiques - Chimie du Vivant » (SSBVC)

Recherches multidisciplinaires autour des questions posées par la santé et les sciences du vivant.

Email : [edssbcv@univ-orleans.fr](mailto:edssbcv@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS) » Recherches à dominantes mathématiques, physique théorique, informatique ou « ingénierie des systèmes ».

Email : [edmiptis@univ-orleans.fr](mailto:edmiptis@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Sciences de la Société : Territoires, Économie, Droit » Recherche en droit, économie, gestion, géographie, sociologie, démographie, anthropologie, aménagement-urbanisme

Email : [edssted@univ-orleans.fr](mailto:edssted@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 41 73 61

- École Doctorale « Humanités & Langues » Recherche en sciences humaines et humanités nouvelles

Email : [edhl@univ-orleans.fr](mailto:edhl@univ-orleans.fr)

Tél : 02 38 41 73 61

Étudiants, vous devez obligatoirement vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et des Campus (CVEC)** en amont de votre inscription dans notre établissement.

**Toutes les informations et démarches se réalisent sur [CVEC.etudiant.gouv.fr](http://CVEC.etudiant.gouv.fr)**

# L'Université vous accompagne

L'université d'Orléans accompagne les étudiants dans leur réussite et leur quotidien.

## Pour cela, un lieu unique : le guichet de l'AIDE

Ce guichet est un lieu d'accueil au cœur du campus destiné à tous les étudiants qui ont des questions liées à leur parcours, à leur vie étudiante, à leur recherche de logement, de job, qui ont besoin d'équipement informatique, de soutien dans les démarches administratives, ou qui rencontrent des difficultés financières, alimentaires, d'isolement ou qui ont juste besoin d'une oreille attentive.

L'AIDE vous informe, vous conseille, vous accompagne, vous oriente vers le bon interlocuteur et peut intervenir face aux urgences.



### L'AIDE - un Accompagnement Individualisé Des Étudiants

- Accueil et écoute ;
- Infos sur les aides sociales et alimentaires ;
- Prêt d'ordinateur ;
- Mardis en actions : permanences partenaires (Jobs, accès aux droits, etc).

### Infos et horaires d'ouverture

Les horaires :  
Du Lundi au Jeudi : 10h00 à 17h00  
Le Vendredi : 10h00 à 16h00

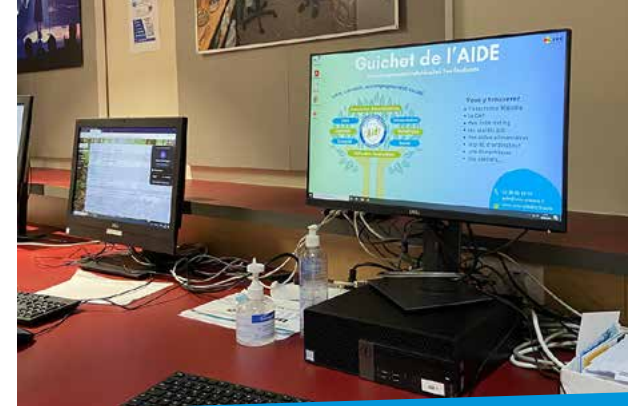
Rue de Saint Amand  
bâtiment amphithéâtres des Sciences  
Arrêt de tram « Parc floral »  
02 38 49 43 02

[aide@univ-orleans.fr](mailto:aide@univ-orleans.fr)

[www.univ-orleans.fr/aide](http://www.univ-orleans.fr/aide)



Le guichet de l'Aide est une structure Info Jeunes qui vous informe, vous soutient et vous conseille.



## Créer du lien, partager, s'évader

En complément de son accompagnement individualisé, le guichet de l'AIDE propose tout au long de l'année des temps de convivialité pour se rencontrer, créer, jouer... et simplement passer un bon moment sur le campus.

Des activités collectives sont régulièrement organisées pour permettre à chacun de participer selon ses envies :

- Ateliers tricot et couture : pour apprendre, fabriquer, échanger.
- Jeux de société : pour partager un moment agréable et faire de nouvelles rencontres.
- Et d'autres rendez-vous à découvrir tout au long de l'année.

Ces temps collectifs sont autant d'occasions de créer du lien, de s'aérer l'esprit et de vivre autrement sa vie étudiante.

**Pour être informé des prochaines activités, permanences, offres étudiantes... demandez auprès du guichet de l'AIDE à être inscrit à sa mailing liste d'informations.**



# Egalité - Diversité Inclusion



## Se former à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

La mission égalité vous invite à suivre son e-learning interactif et certifiant « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles » accessible en permanence sur Célène. Cet e-learning est composé de 4 épisodes interactifs de 30 minutes.



<https://celene.univ-orleans.fr/course/view.php?id=11895>

Venez retrouver, tout au long de l'année universitaire, les nombreux événements égalité de l'université : [univ-orleans.fr/AgendaEgalite](http://univ-orleans.fr/AgendaEgalite)



## La laïcité dans l'enseignement supérieur

L'article L. 141-6 du code de l'éducation rappelle que le service public de l'enseignement supérieur est laïque. Le respect de la charte de laïcité dans les services publics s'applique aux étudiants en tant qu'usagers.

Ainsi, les locaux de l'université ne peuvent pas être utilisés en dehors de leur stricte affectation prévue officiellement dans les emplois du temps de chaque composante de l'université.

Afin de répondre aux questions éventuelles sur la laïcité et en savoir plus sur son application dans l'enseignement supérieur, l'université a créé et mis à la disposition de sa communauté un vademecum laïcité comprenant une foire aux questions (FAQ).

[univ-orleans.fr/laicite](http://univ-orleans.fr/laicite)

## Lutter contre les LGBTphobies



L'université d'Orléans est engagée contre les LGBTphobies conformément au plan national d'actions contre la haine et les discriminations anti-LGBT.

[www.univ-orleans.fr/lgbt](http://www.univ-orleans.fr/lgbt)

## Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

L'université d'Orléans est engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme conformément au plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine.

L'université tient à rappeler que le racisme et l'antisémitisme ne relèvent pas de la liberté d'expression et constituent des infractions.



[univ-orleans.fr/RacismeAntisemistisme](http://univ-orleans.fr/RacismeAntisemistisme)

## La Cellule de Lutte contre les Violences

Tout membre de la communauté universitaire, victime ou témoin direct de violences, peut saisir le dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences via l'adresse [stopviolence@univ-orleans.fr](mailto:stopviolence@univ-orleans.fr). Vous pouvez ainsi bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement psychologique, social, médical et juridique.

Comportement inapproprié d'un étudiant envers plusieurs étudiantes par l'envoi de messages non désirés à caractère sexuel en utilisant de faux comptes

Sanction prononcée par la section disciplinaire de l'université d'Orléans : 3 ans d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur

Signalements à [stopviolence@univ-orleans.fr](mailto:stopviolence@univ-orleans.fr)

LE BIZUTAGE, ÇA DÉGAGE !

VAS-Y FRAPPE PLUS FORT !

FAUT LE FRAPPER POUR ÊTRE INTÉGRÉ

\*hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires, sportifs et socio-éducatifs (Article 225-16-1 du code pénal)

PUNI DE 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT ET DE 7500 € D'AMENDE

Signalement à [stopviolence@univ-orleans.fr](mailto:stopviolence@univ-orleans.fr)

Campagne de lutte contre le harcèlement et le bizutage

# Financer ses études



## Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Lors de son inscription, l'étudiant boursier est exonéré du paiement des droits d'inscription au diplôme sur présentation de la notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire.

L'étudiant boursier est également exonéré du paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) lorsqu'il effectue la démarche d'acquiescement avant son inscription.

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être effectuée avant le 31 mai sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr).

Pour toute question sur les bourses, l'étudiant doit se connecter à son espace personnel sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) puis cliquer sur « Assistance » ; des questions/réponses types sont consultables et un formulaire d'assistance est disponible.

Pour tout contact téléphonique, un seul numéro à utiliser : 09 72 59 65 65

### ASSIDUITÉ

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

### Besoin d'un petit job compatible avec vos études ?

Trouvez-le facilement grâce au site Jobaviz :

<https://centrevaldeloire.jobaviz.fr>

### SUIVI DE LA BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'étudiant peut, sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

- télécharger sa notification ;
- suivre l'état de ses paiements.

## Être accompagné

Être étudiant c'est aussi parfois être confronté à des difficultés. Tenus au secret professionnel, les assistantes sociales du Crous d'Orléans-Tours vous accueillent et vous accompagnent de manière personnalisée.



Prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Crous :  
02 47 60 42 46 – [secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr](mailto:secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr)

# Où se loger ?



## Les résidences universitaires

Trouvez un logement, à proximité de votre lieu d'études, meublé et équipé, connecté à internet.

Pour faire une demande de logement à l'année ou temporaire, rendez-vous sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr), rubrique « Vous loger en résidence crous ». Pour plus d'informations, consultez la page logement du site du Crous Orléans-Tours : [crous-orleans-tours.fr/se-loger](https://crous-orleans-tours.fr/se-loger)

## Besoin d'un garant ?

Retrouvez toutes les infos utiles sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr), rubrique « Visale votre garant ».

## Caisse d'Allocations Familiales

La Caf propose des aides financières au logement. Information et constitution du dossier en ligne : [caf.fr](https://caf.fr)

Les animateurs socio-culturels et les volontaires en service civique du Crous proposent de nombreuses animations en résidences et restaurants universitaires tout au long de l'année.

Des étudiants référents sont également présents en résidences pour accompagner les étudiants logés et leur permettre de trouver les réponses à leurs questions.



# Où se restaurer ?

Selon vos envies, le Crous vous propose des repas complets et variés ainsi que de nombreuses formules en restauration rapide. Les menus sont élaborés avec soin.

Retrouvez tous les points de restauration, restaurants et cafétérias, sur le site du Crous : [www.crous-orleans-tours.fr/se-restaurer](https://www.crous-orleans-tours.fr/se-restaurer)



D'importants travaux de restructuration de la restauration sont en cours sur le campus universitaire. **Pensez à suivre le Crous afin de vous tenir informé :** [Crous Orléans-Tours](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#) | [Linktree](#)



Découvrez Izly, le paiement sans contact sur les campus <https://izly.fr/>



Avec le dispositif EAT ! vous pouvez réchauffer votre repas sur les campus orléanais. [univ-orleans.fr/eat](https://univ-orleans.fr/eat)



# Réussir votre parcours, assurer votre avenir

La **Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)** vous accompagne, tout au long de votre parcours universitaire, dans votre réflexion sur votre projet d'études et d'insertion professionnelle.

Un service pour :

- vous accompagner et vous informer sur votre parcours de formation,
- vous conseiller dans votre orientation, votre réorientation, préparer votre insertion professionnelle
- définir votre projet personnel ou professionnel
- réaliser des ateliers thématiques (CV, LM, candidater en master...)
- trouver un stage, un premier emploi, vous donner une méthodologie de recherche de stage et d'emploi
- candidater en master (lettre, entretien de sélection...)

## Une équipe à votre écoute

sur le campus d'Orléans :

1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Étudiant  
Rue de Tours  
BP 6749  
45067 Orléans Cedex 2  
02 38 41 71 72

[doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)

Les horaires :

Lundi : 10h30/12h30 - 13h30/17h  
Mardi au jeudi : 9h/12h30 - 13h30/17h  
Vendredi : 9h-12h30

Toute l'offre de formation de l'université consultable sur le site Internet : [formation.univ-orleans.fr](http://formation.univ-orleans.fr)

## Orientation

Vous bénéficiez d'un espace en libre accès pour consulter des ressources documentaires utiles pour la construction de votre parcours d'orientation. Sur rendez-vous, les Psychologues en conseil à l'orientation vous reçoivent tout au long de l'année sur rendez-vous.

## Insertion professionnelle

Bénéficiez d'un accompagnement à la construction de votre projet professionnel, rechercher un stage, construire vos outils (CV, lettre, simulation d'entretien...). Des ateliers et conférences thématiques sont proposées tout au long de l'année.

## Observatoire de la vie étudiante (OVE)

L'observatoire de la vie étudiante propose des données statistiques pour aider à choisir votre avenir et votre orientation, que vous soyez néo-bachelier et tout au long de vos études supérieures.



## Réaliser une césure

Vous avez un projet personnel (formation dans un autre domaine, expérience professionnelle, service civique, création d'activité...), vous pouvez suspendre temporairement vos études en conservant votre statut étudiant. Pour candidater, vous devrez déposer un dossier à la DOIP : [univ-orleans.fr/cesure](http://univ-orleans.fr/cesure).

## Accompagnement à l'entrepreneuriat



Découvrez les étapes de la création d'entreprise et montez en compétences grâce à Créa Campus le concours pédagogique de création d'entreprise - d'octobre à avril.

Plus d'informations sur [creacampus.fr](http://creacampus.fr)

## En savoir plus :

[univ-orleans.fr/orientation-insertion](http://univ-orleans.fr/orientation-insertion)  
[univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante](http://univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante)  
[univ-orleans.fr/cesure](http://univ-orleans.fr/cesure)  
[univ-orleans.fr/entreprendre-avec-pepите](http://univ-orleans.fr/entreprendre-avec-pepите)

## Nous contacter :

[doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)  
[stage.emploi@univ-orleans.fr](mailto:stage.emploi@univ-orleans.fr)  
[cesure@univ-orleans.fr](mailto:cesure@univ-orleans.fr)  
[pepите@univ-orleans.fr](mailto:pepите@univ-orleans.fr)



## Statut National Etudiant Entrepreneur

Soyez reconnu comme étudiant porteur de projet et intégrez une communauté d'étudiants entrepreneurs. Le S.N.E.E vous donne accès à de nombreux avantages et vous permet d'avancer à votre rythme.

## Plus d'informations sur PEPITE France

Accessible à tous les étudiants niveau Bac ou équivalent qui ont une idée de projet formalisée.

# Minerve

construisez votre parcours  
d'excellence scientifique, dès la Licence



Un programme unique en France pour les étudiant-es qui veulent aller plus loin.

Vous êtes curieux, exigeant, passionné par les sciences ? Minerve est fait pour vous. Ce programme d'excellence unique en France vous immerge et vous forme à la Recherche dès la première année de Licence, et vous accompagne jusqu'au doctorat.

Labellisé France 2030 - Université d'Orléans, Université de Tours, INSA-CVL, CNRS, BRGM, INRAe, CHU d'Orléans.



## Vous êtes en L1, L2 ou L3 ?

Intégrez le parcours U-GPEX Minerve dès la S2 sur la base de votre licence disciplinaire ou bidisciplinaire et progressez dans la recherche semestre après semestre sur : des unités spécifiques au choix Minerve (démarche scientifique, enjeux sociétaux, controverses, IA générative...), l'accès aux plateformes X-Labs, un projet ou stage d'immersion en laboratoire en L3. Candidature sur dossier, ouverte à chaque semestre.

## Vous visez le Master ? Minerve GPEX finance votre immersion dans la recherche

Intensifiez en Master Excellence Minerve GPEX votre formation à la recherche avec l'apport des autres disciplines, des outils pour la recherche, un mode collaboratif et des bourses d'excellence : 2 000 € en M1, puis immersion continue en laboratoire en M2 avec un financement de ~ 900 €/mois sur 11 mois.



## Ce que Minerve vous apporte

- Une immersion progressive dans la recherche, de la découverte en L1 à l'autonomie scientifique en M2,
- Un parcours modulable construit autour de votre projet personnel et de votre discipline,
- Un accompagnement scientifique et pédagogique par l'équipe Minerve, des chercheurs et des doctorants,
- Un Diplôme Universitaire Minerve en plus de votre diplôme national, et une voie ouverte vers le doctorat.

## En savoir plus :

[univ-orleans.fr/minerve](http://univ-orleans.fr/minerve)

Sélection sur dossier - Labellisé France 2030  
Unique en Centre-Val de Loire

## Candidater ou nous contacter :

[inscription.minerve@univ-orleans.fr](mailto:inscription.minerve@univ-orleans.fr)



# CAMPUS en FÊTE

17  
SEPT  
—2026—

12h - 20h30

CAMPUS  
Orléans La Source

Scène musicale  
Tournois sportifs  
Animations & Jeux  
Braderie BU  
Foodtrucks & Buvette  
...

20h30

Concert Mona Guba  
Imparfait

Bouillon  
GRATUIT sur réservation

Découvrez le programme



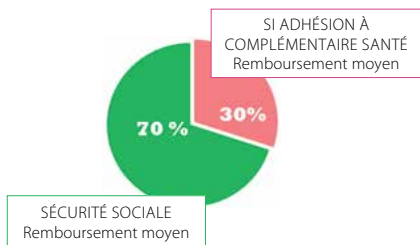


# Santé



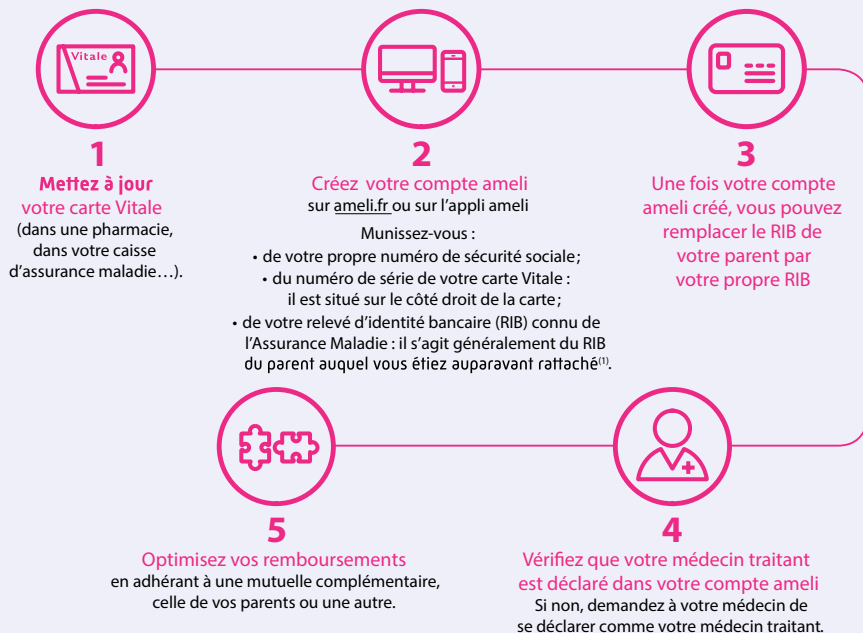
La Sécurité sociale est l'organisme qui rembourse vos dépenses de santé. Elle prend en charge de 15 à 70% de vos frais médicaux.

L'adhésion individuelle à une complémentaire santé (aussi appelée mutuelle ou complémentaire) est fortement conseillée. Elle peut permettre de rembourser le reste à charge.



## ÉTUDIANTS, VOTRE COUVERTURE SANTÉ

Si vous avez plus de 18 ans, adoptez les « bons réflexes » de l'Assurance Maladie pour être bien remboursé de vos frais médicaux :

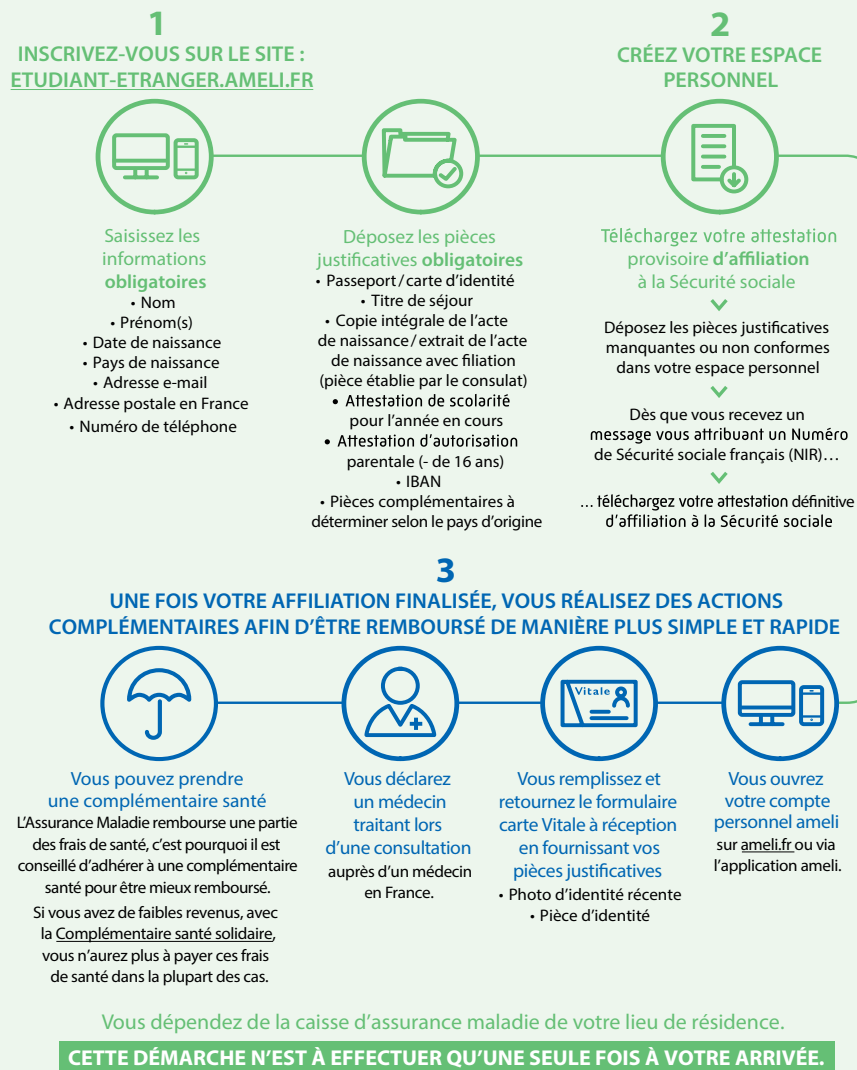


<sup>(1)</sup> En l'absence de RIB parental connu, il faut, avant de créer son propre compte ameli, transmettre par courrier postal son propre RIB à sa caisse d'assurance maladie (CPAM) en précisant son numéro de sécurité sociale.

## SPÉCIAL ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

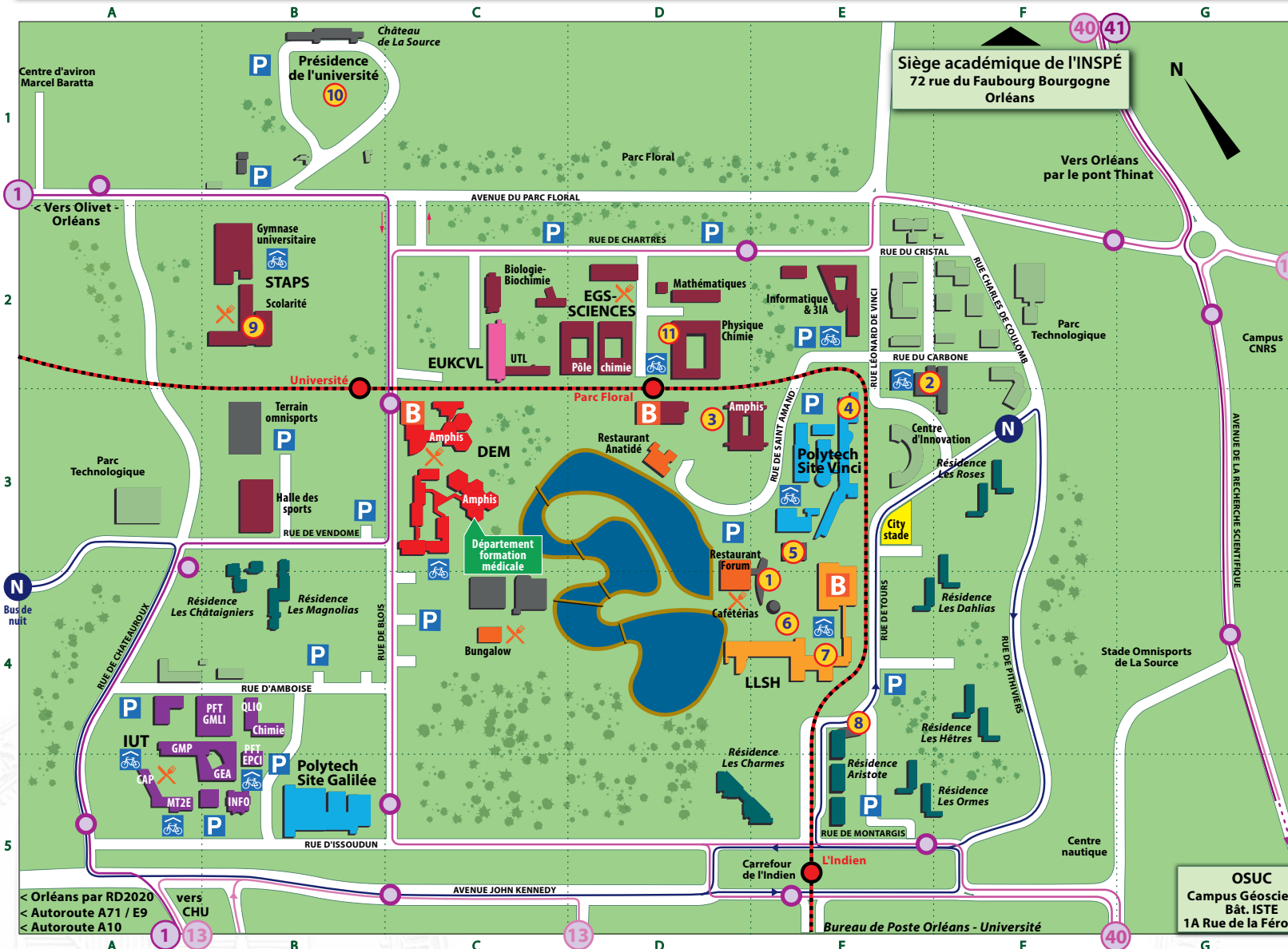
### VOUS DÉMARREZ VOS ÉTUDES EN FRANCE

Dès votre arrivée en France, et après votre inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez vous inscrire sur le site [etudiant-etranger.ameli.fr](https://etudiant-etranger.ameli.fr) afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études :



Toutes les infos sur le site : [ameli.fr](https://ameli.fr)

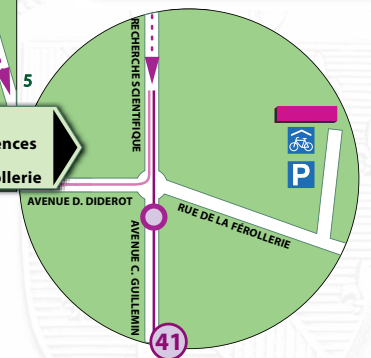
# Plan du campus universitaire d'Orléans



## LÉGENDE

- Lignes de bus
  - Arrêt de bus
  - Ligne de tram A
  - Arrêt de tram
  - Parking public
  - Parking à vélos
- Université d'ORLÉANS
- UFR Droit, Économie, Management
  - UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
  - UFR Sciences et Techniques
  - Polytech Orléans
  - OSUC
  - IUT
  - EUK-CVL (École de Kinésithérapie Centre-Val de Loire)
  - Dep<sup>1</sup> formation médicale
  - Bibliothèque universitaire
  - Bâtiments centraux
- Crous Orléans Tours
- Restaurant universitaire
  - Résidence universitaire
  - Cafétéria

**OSUC**  
Campus Géosciences  
Bât. ISTE  
1A Rue de la Férolierie



- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <p><b>SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET AUX PERSONNELS</b></p> <p><b>1</b> Maison de l'Étudiant<br/>- Service central de scolarité - DEVE<br/>- Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOP)<br/>- Observatoire de la Vie Étudiante<br/>- Passerelle Handicap<br/>- Service vie associative et citoyenneté étudiante<br/>CROUS<br/>Bourses, logements, aides sociales</p> | <p><b>2</b> Pôle Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation - APRI<br/>Service de Formation continue - SeFo<br/>CEA des Universités Centre-Val de Loire<br/>Direction de Systèmes d'Information<br/>Direction des Relations Internationales</p> <p><b>3</b> Guichet de l'AIDE</p> | <p><b>4</b> Learning Lab</p> <p><b>5</b> Centre Culturel "Le Bouillon"</p> <p><b>6</b> Radio Campus (Cône)</p> <p><b>7</b> Institut de Français (If)</p> <p><b>8</b> Service de Santé Universitaire</p> | <p><b>9</b> Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE)</p> <p><b>10</b> Agence comptable, services financiers, DGS</p> <p><b>11</b> Direction des Ressources Humaines<br/>Service des Affaires Juridiques<br/>Services Hygiène et Sécurité<br/>Direction du Patrimoine</p> |
|---|--|---|--|

Édition mai 2026

Tout savoir sur votre rentrée : [univ-orleans.fr/rentree](http://univ-orleans.fr/rentree)

> Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86  
ou [assistance.inscription@univ-orleans.fr](mailto:assistance.inscription@univ-orleans.fr)

# S'investir

L'Université est riche de plus d'une centaine d'associations étudiantes. Sport, culture, animation d'une filière de formation, vulgarisation scientifique, syndicats... La liste des associations étudiantes et de leurs responsables est consultable sur le site web de l'université, à l'adresse [univ-orleans.fr/assos](http://univ-orleans.fr/assos).

## Service de la Vie Associative et de la Citoyenneté étudiante

Il a pour objectif d'encourager et de dynamiser la vie étudiante en accompagnant les responsables associatifs comme les élus étudiants dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Maison de l'étudiant - 1<sup>er</sup> étage  
Rue de Tours - BP 6749  
45067 Orléans cedex 2  
Tél. : 02 38 49 48 11

[univ-orleans.fr/vie](http://univ-orleans.fr/vie)



## L'aide aux projets associatifs étudiants

Il existe deux principaux dispositifs de soutien financier envers les initiatives étudiantes :

- Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) qui subventionne les projets associatifs portés par des étudiants de l'Université d'Orléans pour animer les Campus d'Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux et Issoudun, Blois et Tours-Fondettes. Le FSDIE, qui est alimenté par la CVEC, a accompagné de nombreux projets étudiants avec plus de 250 000 € de subventions en 2025-2026 accordées à 102 projets (renseignements sur [univ-orleans.fr/fsdie](http://univ-orleans.fr/fsdie)).
- Culture Actions, géré par le Crous, constitué d'un fonds d'aide aux projets culturels et artistiques et d'un fonds de soutien aux initiatives et actions étudiantes : (dossier à télécharger sur : [sites.google.com/view/culturecrousorleanstours/culture-actions/commissions](https://sites.google.com/view/culturecrousorleanstours/culture-actions/commissions)).



HCD 2019 - Car podium des concerts étudiants ©Communication Université d'Orléans

## Gouvernance et élus

L'Université d'Orléans est autonome et administrée démocratiquement. Le Président en assure la direction, représente l'établissement auprès des partenaires extérieurs et en préside le conseil d'administration. Le Président est élu par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Celui-ci est composé de représentants élus des personnels et des étudiants ainsi que de personnalités extérieures.

[univ-orleans.fr/gouvernance](http://univ-orleans.fr/gouvernance)

### Les élus et élus étudiants

Les étudiants sont associés aux travaux de l'ensemble des instances à travers leurs représentants élus, tant au niveau des conseils centraux que dans les 11 composantes de l'établissement. Ils et elles participent au développement de l'université et peuvent être force de propositions, notamment par l'intermédiaire de la vice-présidence étudiante et de l'assemblée des élus étudiants.

**Vous pouvez contacter la vice-présidente étudiante de l'université via [univ-orleans.fr/elus-etudiants](http://univ-orleans.fr/elus-etudiants)**



# Se cultiver

## Le service culturel

Tout au long de l'année universitaire, le service culturel de l'Université d'Orléans te propose une programmation culturelle riche, plurielle et accessible, sur le campus d'Orléans et dans les sites de proximité.

Au cœur de cette dynamique :

### • une saison culturelle en mouvement

Ouverte, exigeante et résolument éclectique, la programmation explore toutes les facettes de la création : du théâtre à la danse, des musiques actuelles aux répertoires classiques, du cinéma à la culture scientifique, sans oublier les rencontres littéraires pour nourrir ton imaginaire.

**Plus de 60 événements pour ponctuer ton année : de la découverte pure à l'émotion brute, prépare-toi à vibrer au rythme de la création.**

C'est une saison qui mélange les formats et les regards, où se rencontrent artistes confirmés et talents émergents, venus d'ici ou d'ailleurs, pour bousculer tes certitudes et éveiller ta curiosité.

### • le festival Le Grand Bain

Chaque année, d'avril à juin, le festival Le Grand Bain met en lumière la créativité étudiante. Il valorise les projets artistiques portés par les étudiants, mais aussi plus largement les initiatives culturelles de toute la communauté universitaire, dans une ambiance à la fois festive, créative et conviviale.

### • L'accompagnement des projets étudiants

Une idée, un projet, une envie de créer ? Le service culturel peut t'aider à passer à l'action, notamment grâce à la CVEC et au FSDIE.



Chiloo © Le Bouillon



Kemmler © Dessinrap



## Le Bouillon, centre culturel de l'université d'Orléans

Le Bouillon, c'est le cœur battant du campus d'Orléans. Un lieu unique pour découvrir, sortir, expérimenter et se retrouver.

### Un équipement pro à ta disposition :

- Le Théâtre : 150 places assises avec un système de sonorisation immersif pour une expérience sensorielle totale.
- Le Club : 150 places debout pour vibrer au rythme des musiques actuelles.
- Les Backstages : Un espace complet dédié à l'accueil et à la préparation des artistes.

### Un lieu de vie et d'échanges :

- Le Hall & la Cafétéria : L'endroit idéal pour te poser, rencontrer les artistes et échanger avec l'équipe du Bouillon.

## Centre culturel Le Bouillon

Campus d'Orléans La Source  
Rue de Saint Amand - 45100 Orléans

En face de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines  
À côté de la Maison de l'Étudiant

## LE « BON PLAN »

Grâce à la CVEC, tous les événements organisés au Bouillon sont gratuits pour les étudiants de l'Université d'Orléans.

Réservation : En quelques clics sur [lebouillon.fr](http://lebouillon.fr)



## ENGAGE-TOI DANS LA CULTURE

### Deviens Ambassadeur Culturel :

Envie de t'impliquer ? Rejoins l'équipe des Ambassadeurs (emploi étudiant rémunéré) pour faire rayonner la culture sur le campus.

### Suis l'actu :

Pour ne rien manquer des prochains événements et des bons plans culturels, retrouve le Bouillon sur les réseaux sociaux et sur [lebouillon.fr](http://lebouillon.fr)



@BOUILLONORLEANS

### Contact :

02 38 49 24 24  
[culture@univ-orleans.fr](mailto:culture@univ-orleans.fr)

# Se dépenser Se dépasser Se rencontrer

## Le Service Universitaire des Activités physiques Sportives et d'Expressions

Il favorise l'accès à la pratique physique, sportive et d'expression, et vise l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants sur le campus.

« Un esprit sain dans un corps sain »

Vous trouverez une programmation de plus de 50 activités, réparties dans 11 familles différentes.

- Des pratiques de loisirs pour toutes et tous encadrées par les enseignants du SUAPSE.
- Pour les étudiants impliqués dans le milieu fédéral, une pratique de perfectionnement au sein des sections sportives universitaires.
- Des activités de bien-être et de remise en forme.
- Un créneau spécifique pour le handisport.



**Une programmation  
événementielle riche  
et diversifiée financée  
par la CVEC**

Les inscriptions aux activités seront possibles à partir du lundi 7 septembre 2026 à 9 heures via la plateforme de cours en ligne, CELENE.

Reprise des activités  
lundi 14 septembre 2026

Secrétariat SUAPSE  
et Haut-niveau  
2 allée du château  
Bâtiment STAPS - Bureau 116  
BP 6759  
45067 Orléans Cedex 2  
02 38 49 47 26

[suapse@univ-orleans.fr](mailto:suapse@univ-orleans.fr)  
[haut-niveau@univ-orleans.fr](mailto:haut-niveau@univ-orleans.fr)

[univ-orleans.fr/sport](http://univ-orleans.fr/sport)

## Le sport de Haut-Niveau à l'Université d'Orléans et ses sites

Vous êtes inscrits sur les listes ministérielles des sportifs(ves) de haut niveau, espoirs ou sur la liste des collectifs nationaux, vous faites partie d'une structure du PPF de votre fédération, sportifs(ives) professionnel(le)s disposant d'un contrat de travail ou membres d'un centre de formation agréé, ou vous possédez un bon niveau national dans votre spécialité sportive et vous voulez mener de front votre pratique sportive avec des études universitaires : l'Université d'Orléans propose un dispositif d'accompagnement spécifique géré par le SUAPSE et son référent haut-niveau.

À noter que le statut est également ouvert aux juges-arbitres et entraîneurs reconnus de haut-niveau.

Dossier de candidature : La demande d'obtention du statut d'étudiant sportif de haut ou bon-niveau doit être déposée au plus tard le lundi 21 septembre 2026 à 12h00. Dossier disponible sur le site de l'Université, rubrique sport de haut-niveau. Il est à rendre en format numérique à l'adresse : [haut-niveau@univ-orleans.fr](mailto:haut-niveau@univ-orleans.fr).

Ce dossier sera ensuite examiné par une commission qui statuera fin septembre. En cas d'acceptation, vous serez éligible au statut du régime spécial d'études (RSE).

### IMPORTANT

**Pensez à vous identifier comme étudiant haut niveau lors de votre inscription ou ré-inscription.  
Dépôt des dossiers avant le 21 septembre 2026 à 12 h.**



**GÉNÉRATION  
2024**  
L'héritage des jeux

# Étudier à l'étranger



Véritable enrichissement culturel, humain, personnel et atout considérable pour l'insertion professionnelle, une expérience à l'international est un plus indéniable sur votre CV.

L'Université d'Orléans vous permet de partir étudier ou de faire un stage à l'étranger tout en étant co-financé dans cette démarche.

- vous êtes inscrit à l'Université d'Orléans l'année du dépôt du dossier et l'année du séjour ;
- vous partez étudier 1 ou 2 semestres dans une université partenaire de l'Université d'Orléans ;
- vous êtes ainsi dispensé de tous les droits d'inscription dans l'université d'accueil ;
- vous suivez des cours équivalents à votre programme français, dans la langue du pays, ou en anglais ; vous passez vos examens sur place, obtenez des notes qui seront validées et prises en compte pour l'obtention de votre diplôme français selon le système des crédits européens (European Credit Transfer System - ECTS), ou pour l'obtention d'un double-diplôme selon le programme auquel vous participez.

## Quelle destination ?

### En Europe

Dans le cadre du programme Erasmus+ Formation, dans les pays de l'espace Erasmus+.

Voir liste sur le site :

[univ-orleans.fr/partir-a-l-etranger](http://univ-orleans.fr/partir-a-l-etranger)

Plus de 300 accords signés avec un peu plus de 250 universités partenaires Erasmus de l'Université d'Orléans et 8 Doubles Diplômes bilatéraux.

### Hors – Europe

Dans l'une des 60 universités partenaires de l'Université d'Orléans (Canada, Corée, États-Unis, Japon...).

## Comment faire et à qui s'adresser ?

Pour une mobilité d'études (possible dès la Licence 2), vous devez commencer à préparer votre séjour au minimum un an à l'avance.

Pour les échanges en Europe : contactez [univ-orleans.fr/Contacts-International](http://univ-orleans.fr/Contacts-International)

Pour les échanges Hors Europe : contactez la Direction des Relations Internationales.

[mobilite.he@univ-orleans.fr](mailto:mobilite.he@univ-orleans.fr)

Ouvrez l'œil, les premières réunions d'information ont lieu dès septembre !

Visitez notre site :

[univ-orleans.fr/international](http://univ-orleans.fr/international)

## Pensez aussi à perfectionner votre niveau de langue !

Vous avez à votre disposition le Centre de Langues de l'université qui se situe à la Faculté de Droit Économie Management d'Orléans.

[univ-orleans.fr/fr/deg/formation/centre-de-langues](http://univ-orleans.fr/fr/deg/formation/centre-de-langues)

## Quels sont les co-financements disponibles ?

### L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

L'AMI est une aide attribuée aux étudiants titulaires d'une bourse sur critères sociaux (CROUS) effectuant une mobilité d'études ou un stage (400€ /mois) non rémunéré à l'étranger. Plus de renseignements au Bureau des relations internationales ou au service des stages de votre composante.

### La bourse Erasmus +

Le montant de la bourse de la Commission Européenne versée dans le cadre du programme Erasmus varie en fonction du pays d'accueil et de la durée de séjour (250 à 550€ /mois).

### La bourse Mobi-Centre

La région Centre-Val de Loire propose de co-financer votre séjour, qu'il s'agisse d'un stage ou un séjour d'études (150 à 250€ / mois, non cumulable avec Erasmus+).

## Institut Confucius

### Echanges culturels Franco-chinois

Enseignement du chinois et de la culture chinoise

### Centre International Universitaire pour la Recherche

rue Dupanloup

45000 Orléans

[institut.confucius@univ-orleans.fr](mailto:institut.confucius@univ-orleans.fr)

[univ-orleans.fr/confucius](http://univ-orleans.fr/confucius)

L'Université d'Orléans fait partie de l'Université européenne ATHENA, une alliance de 10 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



L'alliance ATHENA a pour ambition de créer des formations résolument internationalisées, d'ouvrir la mobilité internationale au plus grand nombre d'étudiants y compris ceux en situation de handicap, de favoriser l'émergence de projets de recherche et de développement collaboratifs. Dans le cadre de ce réseau, les étudiants de l'université d'Orléans ont accès à une dizaine de programmes courts organisés chaque année chez nos partenaires mais aussi à des écoles d'été, des webinaires thématiques et des événements européens en ligne

[www.univ-orleans.fr/athena-universite-europeenne](http://www.univ-orleans.fr/athena-universite-europeenne)



# Réussir avec mon environnement numérique

L'université d'Orléans vous propose des services et outils numériques.



Retrouvez toute l'offre sur [univ-orleans.fr/numerique](https://univ-orleans.fr/numerique)

## Pour vous, c'est :

- Un **mail universitaire** [prenom.nom@etu.univ-orleans.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-orleans.fr) pour recevoir les messages de l'établissement, communiquer avec les personnels administratifs et vos enseignants.
- Un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** pour vous donner accès à l'ensemble des services mis à votre disposition. L'ENT vous permet de consulter votre emploi du temps, mais aussi vos notes, les offres de stages et d'emplois et consulter votre dossier administratif : <https://ent.univ-orleans.fr/>
- Du **wifi sécurisé** sur l'ensemble des campus.
- Une **plateforme de cours en ligne, CELENE**, qui regroupe les ressources et activités pédagogiques proposées par vos enseignants : devoirs, exercices, activités interactives... disponible également via l'application Moodle.
- Un **accès à Microsoft 365** : Word, Excel, Powerpoint...
- Le **Projet Voltaire et écrit+** vous permettent d'améliorer vos compétences en orthographe, en grammaire et en syntaxe de la langue française.
- La **certification PIX** pour attester de vos compétences numériques.
- Le Vidéo Lab, un service proposé par le Learning Lab, pour vous accompagner dans la réalisation de vos vidéos : un CV vidéo, faire connaître votre association étudiante, valoriser votre formation... Contact : [videolab@univ-orleans.fr](mailto:videolab@univ-orleans.fr)

## Avec l'application mobile UnivOrleans :

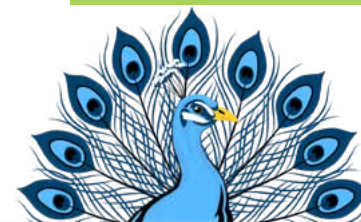
- Consultez en temps réel votre planning de cours
- Accédez à vos mails universitaires
- Suivez l'actualité de l'Université
- Consultez les affluences des BU
- Gérez vos emprunts dans vos BU
- Recevez des notifications concernant la vie étudiante (événement sur votre campus, actualité, changement de cours...)

Téléchargez l'application mobile UnivOrleans



Une fois votre inscription terminée, activez vos comptes et outils numériques en suivant le Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique (PAON) sur CELENE.

Retrouvez toutes les informations utiles sur la page : [Connectez-vous](#)



**Le PAON + vous accompagne tout au long de l'année. Découvrez des cours en ligne sur :**

- mémoriser, préparer vos révisions et gérer son stress
- trouver un logement, se déplacer, se nourrir
- connaître son université, suivre un cours, réussir son année

Réviser efficacement avec Wooflash ! Cet outil numérique vous permet de créer des quiz de révisions et d'étudier efficacement grâce à des principes de neuroéducation et de suivre vos progrès. Accès avec identifiants de l'ENT à <https://app.wooflash.com/>



## Tutorat numérique

Des étudiants tuteurs numériques sur les sites de Bourges, Chartres, Châteaoux, Issoudun et Orléans seront présents pour vous aider.

## Une question ?

A propos des outils numériques, écrivez à : [aide.paon@univ-orleans.fr](mailto:aide.paon@univ-orleans.fr)

# Les Bibliothèques universitaires

Réparties sur l'ensemble des sites de l'Université, les bibliothèques universitaires (BU) vous offrent des espaces de travail diversifiés. Elles mettent à votre disposition des ressources numériques et de la documentation papier pour vos études. Des formations à la recherche d'information et aux compétences informationnelles sont proposées à tous les niveaux d'étude.

Retrouvez plus d'informations sur le site des bibliothèques :

[scd.univ-orleans.fr](http://scd.univ-orleans.fr)



## Les bibliothèques de l'Université à votre service

### Campus d'Orléans

Bibliothèque Lettres Langues Sciences Humaines  
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 41 71 85  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Bibliothèque Sciences Technologies STAPS  
9 rue de Saint-Amand - 45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 49 40 60  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h  
Ouverture 8h-22h, 4 soirs par semaine pendant les périodes de révisions

Bibliothèque Droit Economie Management  
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 49 45 10  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h  
Ouverture 24 samedis/an de 9h à 18h

### Campus de Bourges

Bibliothèque du Centre Universitaire  
72 rue de Turly - 18000 Bourges  
Tél : 02 48 23 82 11  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Bibliothèque André Alciat - Antenne juridique  
Technopôle Lahitolle - Salle d'Armes  
9 rue Michel Marest - 18000 Bourges  
Tél : 02 48 27 27 36  
Horaires d'ouvertures \*  
Lundi 13h30 - 18h30  
9h - 12h / 12h45 - 18h30 du mardi au vendredi

Retrouvez les horaires des bibliothèques d'Orléans et de Bourges sur Affluences



### Campus de Chartres

Bibliothèque d'Eure et loir Campus  
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres  
Tél : 02 37 30 20 22  
Horaires d'ouvertures \*  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 du lundi au jeudi  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 le vendredi

### Bibliothèque de l'IUT

1 Place Roger Joly - 28000 Chartres  
Tél : 02 37 91 83 13  
Horaires d'ouvertures \*  
8h15 - 12h30 / 13h30 - 17h du lundi au jeudi  
8h / 13h le vendredi

### Campus de Châteauroux et Issoudun

Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux  
90 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 52 96  
Horaires d'ouvertures \*  
8h - 18h du lundi au jeudi  
8h - 17h le vendredi

Bibliothèque de l'IUT - site de Châteauroux  
2 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux  
Tél : 02 54 08 25 65  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

Bibliothèque de l'IUT - site d'Issoudun  
6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun  
Tél : 02 54 03 59 13  
Horaires d'ouvertures \*  
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

## Les BU vous aident dans vos études...

- en vous accueillant dans des espaces connectés disposant de places assises, de salles de travail en groupe et de coins détente,
- en vous aidant dans vos recherches documentaires grâce au service MICADO,
- en vous proposant un prêt de longue durée d'ordinateurs portables avec le service [PRESTO](http://univ-orleans.fr/presto), [univ-orleans.fr/presto](http://univ-orleans.fr/presto)
- en mettant à votre disposition des ordinateurs portables sur place, une imprimante (photocopie, scan, impression).



Un problème d'accès aux ressources numériques ?  
[ress.num@listes.univ-orleans.fr](mailto:ress.num@listes.univ-orleans.fr)

## BU des Sciences de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation (INSPE CVL)

[univ-orleans.fr/fr/inspe/bu-seef](http://univ-orleans.fr/fr/inspe/bu-seef)

\* Horaires adaptés durant les vacances universitaires.  
Fermeture à Noël et 3 semaines pendant les vacances d'été.



# La Formation tout au long de la vie



Service de  
Formation Continue

## Informations et contacts

### SeFCo

IRD, 2<sup>ème</sup> étage  
5 rue du Carbone  
45067 Orléans CEDEX 2  
02 38 41 71 80

[renseignements.sefco@univ-orleans.fr](mailto:renseignements.sefco@univ-orleans.fr)

[univ-orleans.fr/sefco](http://univ-orleans.fr/sefco)

**Vous avez un projet de reprise d'études, de validation d'acquis? Vous êtes demandeurs d'emploi, salariés des secteurs privé ou public, travailleurs non salariés, étudiants en contrat de professionnalisation. Le service de formation continue vous accompagne.**

## Les dispositifs

### Accès à l'Université sans le BAC

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) : diplôme national de niveau IV, conférant les mêmes droits que le Baccalauréat,
- Capacité en Droit : diplôme permettant une inscription en Licence de Droit.

### Reprise d'études

- Analyse de votre besoin de formation à l'Université d'Orléans,
- Conseil dans la recherche de votre financement.

### Alternance

- Information et accompagnement sur les formations en alternance : contrats de professionnalisation et promotion par alternance.

### Accompagnement à la Validation des Acquis

- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : pour obtenir tout ou partie d'un diplôme en fonction de vos compétences,
- VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) : pour accéder à une formation diplômante avec une dispense du diplôme ou du titre requis pour l'entrée en formation, soit avec un aménagement de parcours.

### Diplômes Universitaires (DU)

- Un catalogue de diplômes universitaires (diplômes de l'Université d'Orléans) pour acquérir une expertise dans un domaine particulier.

### Formation sur mesure

- Conception de formations qualifiantes répondant à des besoins spécifiques d'entreprises, de collectivités, de structures publiques, d'adaptation au poste de travail, d'évolution ou de maintien dans l'emploi, de développement des compétences... Tous domaines.



# Se déplacer...

## ... en toute simplicité en vélo, en bus ou en tram

Tous les campus sont équipés de parkings à vélo sécurisés et disposent du programme Campus à vélo pour le prêt gratuit de vélo

[univ-orleans.fr/mobilite](http://univ-orleans.fr/mobilite)

## Sur le campus orléanais

# TAO

le Réseau de l'Agglo

### o Orléans - Tao

Le réseau Tao offre une desserte du campus adaptée aux besoins des étudiants avec le tram et trois lignes de bus reliant le campus au centre-ville.

Plus d'infos et services sur le site :

[reseau-tao.fr](http://reseau-tao.fr)

## Sur les sites des antennes universitaires :

### o Bourges



LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

Les services du réseau Agglobus sont gratuits :

Lignes régulières, navettes en centre-ville et autres services à la demande (Cycloplus, Libertibus, Vitabus soir).

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Bourges et de son agglomération :

[agglobus.com](http://agglobus.com)

### o Chartres



Le réseau Filibus, assure la desserte des 66 communes du territoire de Chartres métropole. Le réseau Filibus urbain et périurbain intègre plusieurs services de transport : un réseau de 15 lignes régulières sur la partie urbaine et de 12 lignes régulières sur la partie périurbaine ainsi qu'un service de Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) sur toutes les communes de l'agglomération. Plus d'infos et services sur le site :

[filibus.fr](http://filibus.fr)

### o Châteauroux



Les bus gratuits de CHÂTEAUX Métropole

À Châteauroux les transports en commun sont gratuits. 40 véhicules sillonnent au quotidien l'ensemble des lignes urbaines et périurbaines et 2 véhicules permettent aux personnes à mobilité réduite (sous conditions) de voyager sur Handibus. Plus d'infos et services sur le site de Châteauroux Métropole :

[bus-horizon.com](http://bus-horizon.com)

### o Issoudun



Transport Inter communal Gratuit Rural

Le service TIG (Transport Issoudun Gratuit) dessert les principaux pôles d'attraction de la ville d'Issoudun. En complément, le TIGR (+Rural) assure le lien entre Issoudun et ses 11 communes environnantes.

Plus d'infos et services sur le site de la ville :

[issoudun.fr](http://issoudun.fr)

### o Blois



un service d'Agglopolys

Le réseau de l'agglomération de Blois propose un service de transport à la demande, Résago, ainsi qu'Handigo, service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. 7 lignes de bus principales et 35 lignes à vocation scolaires sont accessibles à tous les voyageurs.

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Blois et de son agglomération :

[azalys-blois.fr](http://azalys-blois.fr)

### o Tours



TOURS Métropole

Le tram et le bus se complètent avec deux lignes du nord au sud. Onze lignes urbaines et treize suburbaines complètent le réseau tourangeau.

Deux services sont proposés :

- Flexo qui permet de desservir, à la demande, des arrêts situés au-delà du terminus ;
- Résago assuré par des taxis dont les départs sont déclenchés uniquement par réservation téléphonique.

Plus d'infos sur le site du réseau des transports urbains de Tours et de son agglomération :

[filbleu.fr](http://filbleu.fr)



# Les contacts étudiants

## Campus d'Orléans

### UFR Droit, Économie, Management

Rue de Blois – BP 26739  
45067 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 41 70 31

[licence.deg@univ-orleans.fr](mailto:licence.deg@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/deg](http://univ-orleans.fr/deg)

### UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

10 rue de Tours – BP 46527  
45065 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 49 25 00

[licences.lsh@univ-orleans.fr](mailto:licences.lsh@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/lettres](http://univ-orleans.fr/lettres)

### UFR Sciences et Techniques Étudiants en 1<sup>ère</sup> année de Licence

#### Portail sciences :

Bâtiment administratif  
1 rue de Chartres – BP 6759  
45067 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 49 48 27

[scolarite-portail-sciences.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-portail-sciences.st@univ-orleans.fr)

#### L1 STAPS :

Bâtiment STAPS – allée du Château  
45100 Orléans La Source  
Tél. : 02 38 41 71 78 - 02 38 49 43 70  
[scolarite-staps.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-staps.st@univ-orleans.fr)

#### De L2 à M2

Bâtiment STAPS – allée du Château  
45100 Orléans La Source  
Tél. : 02 38 41 71 78 - 02 38 49 43 70  
[scolarite-chimie.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-chimie.st@univ-orleans.fr)  
[scolarite-physique.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-physique.st@univ-orleans.fr)  
[scolarite-info.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-info.st@univ-orleans.fr)  
[scolarite-maths.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-maths.st@univ-orleans.fr)  
[scolarite-bio.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-bio.st@univ-orleans.fr)  
[scolarite-staps.st@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-staps.st@univ-orleans.fr)

[univ-orleans.fr/sciences-techniques](http://univ-orleans.fr/sciences-techniques)

### SEED (Service des Ecoles et Études Doctorales)

Bâtiment IRD - 1<sup>er</sup> étage  
5 rue du Carbone – BP 6749  
45067 Orléans Cedex 2  
[etudes.doctorales@univ-orleans.fr](mailto:etudes.doctorales@univ-orleans.fr)  
Tél. : 02 38 49 43 46

### Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)

Campus Géosciences  
1A rue de la Férolierie  
45071 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 49 49 12  
[scolarite-osuc@univ-orleans.fr](mailto:scolarite-osuc@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/osuc](http://univ-orleans.fr/osuc)

### Ecole Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Rue de Chartres Bât. M. Royer – BP6749  
45067 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 41 76 89  
[scolarite.eukcvl@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.eukcvl@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/fr/euk-cvl](http://univ-orleans.fr/fr/euk-cvl)

### Institut de Formation en Psychomotricité (IFP)

16, place Léonard de Vinci  
45100 Orléans  
[scolarite.ifp@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.ifp@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/ifp](http://univ-orleans.fr/ifp)

### IUT d'Orléans

Rue d'Amboise  
45067 Orléans Cedex 2  
Scolarité : 02 38 49 44 96/72  
[scolarite.iut45@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.iut45@univ-orleans.fr)  
Bureau des Relations Internationales :  
Tél. : 02 38 49 44 21 / 44 72  
[international.iut45@univ-orleans.fr](mailto:international.iut45@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/iut-orleans](http://univ-orleans.fr/iut-orleans)

### Polytech Orléans

8 rue Léonard de Vinci  
45072 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 41 70 50  
[scolarite.polytech@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.polytech@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/polytech](http://univ-orleans.fr/polytech)

### Département de la Formation Médicale

11 rue de Blois  
45067 Orléans Cedex 2  
[scolarite.medecine@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.medecine@univ-orleans.fr)

### Présidence de l'université

Château de la Source – BP 6749  
45067 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 49 47 48

### Maison de l'Étudiant

Rue de Tours – BP 46527 – 45065 Orléans

#### • Rez-de-Chaussée

#### Service central de scolarité

[univ-orleans.fr/formation](http://univ-orleans.fr/formation)

#### L'Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Tél. : 02 38 49 43 06  
[univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante](http://univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante)

#### Passerelle Handicap

Tél. : 02 38 41 71 76  
[univ-orleans.fr/handicap](http://univ-orleans.fr/handicap)

#### • 1<sup>er</sup> étage

#### La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)

Tél. : 02 38 41 71 72  
[univ-orleans.fr/orientation-insertion](http://univ-orleans.fr/orientation-insertion)

#### Le Service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante

Tél. : 02 38 49 48 11  
[univ-orleans.fr/vie](http://univ-orleans.fr/vie)

#### Direction des Relations Internationales

Rue du Carbone - 45067 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 49 47 95  
[international@univ-orleans.fr](mailto:international@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/international](http://univ-orleans.fr/international)

#### Service de Formation continue (SeFCo)

IRD, 2<sup>ème</sup> étage  
5 rue du Carbone - 45067 Orléans CEDEX 2  
Tél. : 02 38 41 71 80

#### CROUS

2 rue de Tours – 45100 Orléans  
Tél. : 02 38 24 27 00  
[crous-orleans-tours.fr](http://crous-orleans-tours.fr)

#### Service de santé universitaire

9 rue de Tours - 45072 Orléans cedex 2  
Tél. : 02 38 41 71 79  
[sante@univ-orleans.fr](mailto:sante@univ-orleans.fr)

### SUAPSE

Bâtiment STAPS 1<sup>er</sup> étage  
Bureaux 116 et 117  
Avenue du Parc Floral - 45100 Orléans  
[suapse@univ-orleans.fr](mailto:suapse@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/sport](http://univ-orleans.fr/sport)

## Centres de formation INSPÉ Centre Val de Loire

### Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

#### INSPÉ d'Orléans

Direction académique  
72 rue du Faubourg de Bourgogne  
45044 Orléans Cedex 1  
Tél. : 02 38 49 26 00

[scolarite.orleans.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.orleans.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/orleans](http://univ-orleans.fr/inspe/orleans)

#### INSPÉ de Bourges

Rue E.H. Amagat – Pôle Lahitolle  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 20 40 45  
[scolarite.bourges.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.bourges.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/bourges](http://univ-orleans.fr/inspe/bourges)

#### INSPÉ de Chartres

21 Rue de Loigny la Bataille  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 30 99 44  
[scolarite.chartres.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.chartres.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/chartres](http://univ-orleans.fr/inspe/chartres)

#### INSPÉ de Châteauroux

102 avenue de Tours – 36000 Châteauroux  
Tél. : 02 54 08 21 21  
[scolarite.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/chateauroux](http://univ-orleans.fr/inspe/chateauroux)

#### INSPÉ de Blois

9 avenue Paul-Reneaulme  
41000 Blois  
Tél. : 02 54 56 78 78  
[scolarite.blois.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.blois.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/blois](http://univ-orleans.fr/inspe/blois)

#### INSPÉ de Tours-Fondettes

30 Quai de la Guignière  
37230 Fondettes  
Tél. : 02 47 42 71 00  
[scolarite.tours.inspe@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.tours.inspe@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/inspe/tours-fondettes](http://univ-orleans.fr/inspe/tours-fondettes)

## Centre universitaire de Bourges

### Antenne de Bourges de l'UFR Droit, Économie et Management

Technopôle Lahitolle Salle d'Armes  
11 rue Michel Marest  
18000 Bourges  
Tél. : 02 48 27 27 59  
[droit.bourges@univ-orleans.fr](mailto:droit.bourges@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/deg/bourges](http://univ-orleans.fr/deg/bourges)

### Antenne de Bourges de l'UFR Sciences et Techniques

63 avenue de-Lattre-de-Tassigny  
18020 Bourges Cedex  
Tél. : 02 48 27 27 30  
[sciences.bourges@univ-orleans.fr](mailto:sciences.bourges@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/sciences/bourges](http://univ-orleans.fr/sciences/bourges)

### IUT de Bourges

63 avenue de-Lattre-de-Tassigny  
18020 Bourges - Cedex  
Tél. : 02 48 23 80 80  
[scolarité.iut18@univ-orleans.fr](mailto:scolarité.iut18@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/iut-bourges](http://univ-orleans.fr/iut-bourges)

### Service de santé universitaire IUT de Bourges

63 avenue de Lattre de Tassigny  
18020 Bourges Cedex  
Tél. : 02 48 23 80 83  
[sante-bourges@univ-orleans.fr](mailto:sante-bourges@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/sante-bourges](http://univ-orleans.fr/sante-bourges)

## Centre universitaire de l'Indre

### Centre d'études supérieures

90 avenue François Mitterrand - BP 387  
36008 Châteauroux Cedex  
Tél. : 02 54 08 52 90  
[scolarité.ces@univ-orleans.fr](mailto:scolarité.ces@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/ces-chateauroux](http://univ-orleans.fr/ces-chateauroux)

## Centre universitaire de Chartres

### Eure et loir Campus

21 rue de Loigny-la-Bataille -  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 30 99 44  
[euereuloircampus@eurelien.fr](mailto:euereuloircampus@eurelien.fr)  
[univ-orleans.fr/sciences/chartres](http://univ-orleans.fr/sciences/chartres)

### IUT de Chartres

1 place Roger-Joly - 28000 Chartres  
Tél. : 02 37 91 83 00  
[scolarité.iut28@univ-orleans.fr](mailto:scolarité.iut28@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/iut-chartres](http://univ-orleans.fr/iut-chartres)

### Polytech Orléans - site de Chartres

**Eure et loir Campus**  
21 rue de Loigny-la-Bataille -  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 30 58 40  
Spécialité Génie Industriel appliqué  
à la cosmétique, la pharmacie et  
l'agroalimentaire.  
[secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr](mailto:secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr)

### Service de Santé Universitaire Eure et Loir campus

21 rue de Loigny la Bataille  
28000 Chartres  
Tel : 02 48 23 80 83  
[sante-chartres@univ-orleans.fr](mailto:sante-chartres@univ-orleans.fr)

### IUT de l'Indre

Site de Châteauroux  
2 avenue François Mitterrand  
36000 Châteauroux  
Tél. : 02 54 08 25 50  
Site d'Issoudun  
6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun  
Tél. : 02 54 03 59 03  
[contact.iut36@univ-orleans.fr](mailto:contact.iut36@univ-orleans.fr)  
[univ-orleans.fr/iut-indre](http://univ-orleans.fr/iut-indre)

# Le développement durable à l'Université d'Orléans

L'université d'Orléans s'engage pour des « campus durables » et se mobilise sur des actions concrètes et réalisables sur la réduction des consommations d'énergie, le tri de ses déchets, promouvoir la mobilité douce, intensifier la biodiversité, la qualité de vie...



Mise en place de **60 nichoirs** à oiseaux et chauve-souris,

Plantation de **100 000 bulbes**, et d'une vingtaine d'espèces d'arbustes

Plantation de **plus de 200 arbres** en deux ans, dont des fruitiers, adaptés au changement climatique plantés autour des bâtiments afin de créer des zones de fraîcheurs,

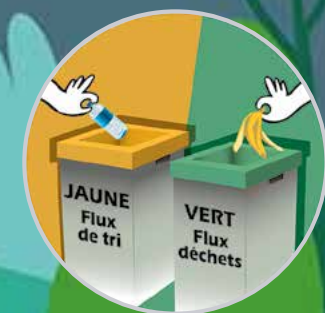
**10 ateliers réparation vélos** et 150 vélos réparés gratuitement,

Création de **400 places sécurisées de parking à vélo**,

**Plus de 200 vélos aux étudiants** dans le cadre du dispositif Campus à vélo,

Aménagement des espaces extérieurs : bancs, tables de pique-nique, espaces de détente, bulle de déconnexion.

Organisation de nombreux événements et manifestations à destination des étudiants : semaine de réduction des déchets, journée de la biodiversité, cleanwalks, journée de la mobilité, bulle de déconnexion...



[univ-orleans.fr/transition-ecologique](http://univ-orleans.fr/transition-ecologique)

# ATELIERS VÉLOS

Interventions de  
l'association 1-terre-actions  
pour diagnostic et  
petites réparations **gratuites !**

Les mardis  
de 11h à 14h  
> amphis des sciences



ÉCOUTE  
ta  
FAC

EN TOURNANT LE BOUTON  
SUR LE 88.3

DU MARDI AU JEUDI  
DE 12H À 13H



RADIO CAMPUS ORLÉANS

TU AS ÉCOUTÉ  
TA NOUVELLE  
PLAYLIST ?

RENDEZ-VOUS SUR  
[ORLEANS.RADIOCAMPUS.ORG/TOP-CAMPUS](http://ORLEANS.RADIOCAMPUS.ORG/TOP-CAMPUS)



La flémar  
pep

L'ACTU  
À ORLÉANS

À TOUT DE SUITE SUR  
[LAREDAPOP.ORG](http://LAREDAPOP.ORG)



LES  
APÉRAUDIOS  
RADIO CAMPUS ORLÉANS  
REVIENNENT EN 2025-2026  
AU 108 ET AU 130uillon



Téléchargez l'appli

UnivOrleans

Emploi du temps  
Actualités  
Infos pratiques  
Transports  
Localisation  
Contacts



DISPONIBLE SUR  
Google Play



Disponible sur  
App Store